



## Interim de plus de 18 mois

Par **plumes**, le 10/09/2009 à 19:05

Bonjour, voilà cela fait plus de 18 mois, que je suis en intérim pour une même société qui me recrute, on me faisait des contrats tout les mois invoquant "surcharge de travail" mais le poste que j'occuper dans l'entreprise et un poste ou le travail est régulier c'est à dire que la charge de travail et toute l'année pareil, hier suite à une réunion, avec tous les responsables chefs de service et la direction, on m'informe qu'il n'on plus besoin de mes services pourtant ils étaient plein d'éloge pour moi que mon travail était très bien fait, que j'assure, au niveau de la production, on m'a dit verbalement qu'il y avait possibilité de cdi on m'a demandé de déposer une lettre de motivation, qui était resté sans suite, je n'ai jamais eu de réponse, et là du jour au lendemain on me dit votre contrat interim s'arrête en date du 10/08/09, et le poste que j'occuper est toujours là, je serai remplacé par un autre intérimaire tous les intérimaires qui sont dans le même cas que moi dans les différents services se verront aussi arrêtés, on nous parle d'arrêt de quelques mois et ensuite ils nous rappelleront car cela fait longtemps que nous sommes en "interim" je ne sais plus quoi faire tout est confus pour moi, si vous pouvez m'aider, j'ai entendu parler de texte de loi au sujet d'intérimaires dans ma situation que l'employeur devait les embaucher suite à ces "longues missions" sur plusieurs années" je vous remercie de votre aide car j'ai bien cherché de mon côté une réponse mais rien trouvé j'ai même été voir les délégués du personnel, qui m'ont dit qu'il y aurait des embauches courant septembre..d'après la direction, il y a eu mais je n'étais pas dans le "lot" mais j'ai tellement entendu de belles paroles que je n'y crois guère, en plus de cela je suis "viré" ce que je ressens très mal. merci à vous de m'avoir lu, excusez-moi si c'est confus ou plein de fautes. mille mercis à tout le monde.